



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 53630

Texte de la question

M. Guénaél Huet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'éducation au numérique. Les risques liés au numérique ne sont pas négligeables. Ils peuvent aller de l'exposition trop importante aux matériels non appropriés aux enfants à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux ou des messageries instantanées pouvant mettre en péril la sécurité des enfants et adolescents. Alors que la société a de plus en plus recours au numérique et à Internet, l'enseignement du numérique doit comprendre un volet prévention permettant d'éduquer les enfants aux dangers d'Internet et du numérique. Par ailleurs, il convient de sécuriser les équipements numériques utilisés par les enfants dans leur cursus éducatif tout comme les systèmes de connexion. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions en matière d'éducation au numérique.

Données clés

Auteur : [M. Guénaél Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53630

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2014](#), page 3305

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)